

Trouble, incompréhension, colère : il n'y a pas un adhérent CFDT, actif ou retraité, qui n'ait éprouvé au moins une de ces émotions en apprenant que le Secrétaire Général de notre organisation, François CHEREQUE, avait émis publiquement un avis positif sur le plan FILLON, puis obtenu le soutien de la quasi-totalité du Bureau National.

Lettre aux adhérents^{*}

Claude Debons, le 28 mai 2003

La Confédération n'a pas seulement commis une erreur, mais une faute.

Elle a déserté le terrain de l'action pour nos revendications et rompu le front intersyndical, alors que l'ampleur de la mobilisation du 13 mai montrait que le rapport de forces pouvait permettre d'obtenir plus.

Elle a émis un jugement «globalement positif» sur le texte du Gouvernement, alors qu'il reste très éloigné des revendications CFDT, qui avaient été largement reprises dans la plate-forme intersyndicale du 6 janvier 2003.

La CFDT à laquelle vous avez adhéré, ce n'est pas cela.

Pour la FGTE, et beaucoup d'autres syndicats de la CFDT, heureusement, il n'est pas question de renoncer à obtenir gain de cause sur nos objectifs : un projet de loi peut être modifié tant qu'il n'est pas adopté.

Les salariés attendent de nous fidélité à nos valeurs et nos engagements. Notre place est aux côtés de ceux et celles qui se mobilisent pour nos retraites et celles de nos enfants.

Pour nous, rien n'est joué.

En tant qu'adhérents CFDT, vous avez toute légitimité pour décider de poursuivre l'action. Restons fidèles à l'engagement pris devant les salariés, celui de lutter tant qu'il sera possible pour obtenir que le Gouvernement revoie sa copie. La retraite pleine et entière à 60 ans, dans le système par répartition, nous y tenons !

Un niveau de pension convenable pour tous, salariés et salariées du public comme du privé, garanti dans la durée, nous y arriverons ! L'assurance que les salariés qui exercent des métiers pénibles ou astreignants pourront partir avant 60 ans et que tous les salariés ayant commencé à travailler avant 18 ans puissent partir dès 40 ans de cotisation, nous continuons de le revendiquer.

Un débat nécessaire

Mais il faudra aussi que vienne rapidement le temps des explications sur la manière dont le mandat donné par les adhérents a été utilisé par les responsables de la Confédération, et que les conséquences en soient tirées. Pour ce qui concerne la FGTE-CFDT, nous avons prévu de réunir l'ensemble de vos syndicats dès que les circonstances nous le permettront, c'est-à-dire sans doute d'ici début juillet. La FGTE-CFDT ne renoncera pas. Vous pouvez compter sur nous comme nous comptons sur vous. **L'action continue...**

* Cher(e)camarade, il n'est pas dans les habitudes de la fédération que son secrétaire général s'adresse directement à chaque adhérent(e). Dans la période difficile que nous traversons, cela m'a paru nécessaire.